

MOT DU DOYEN

Le couronnement de longues années d'études médicales et la validation du troisième cycle se fait par la soutenance d'une **thèse de médecine**.

Elle constitue généralement le premier travail de recherche de l'étudiant qui lui permet en même temps de couronner les études médicales. La recherche quel qu'en soit son objet, est une activité exigeante et passionnante. Elle a d'autant plus de chance de donner des résultats intéressants qu'elle a été préparée avec soin, qu'elle repose sur une réflexion conceptuelle solide et qu'elle s'appuie sur les connaissances existantes. La préparation d'une recherche c'est-à-dire tout le travail qu'il faut faire avant de commencer à recueillir des données, les analyser et à les interpréter, est une étape essentielle qu'il n'est possible d'éviter.

Tout comme le traitement d'un patient ou l'élaboration d'un plan de cours, la réalisation d'un tel travail de recherche, objet de la thèse, se planifie de façon logique et séquentielle et appelle à résoudre différents points : **Quel est le problème et pourquoi l'étudier? Quelles informations sont déjà disponibles? Pourquoi faire cette étude? Quels sont les résultats désirés? Quelles informations sont nécessaires pour la réalisation des objectifs de recherche? Comment récolter ces données? Qui fera quoi, et quand? Quelles ressources sont nécessaires pour la réalisation de l'étude? Comment présenter les résultats?**

Le travail entrepris dans ce cadre, **bien encadré, méthodique et rigoureux**, témoin de la maturité et de la réflexion de l'auteur et des exigences du directeur de thèse peut aboutir à une excellente thèse. Un tel travail n'exclut pas l'originalité des idées, la rigueur de leur présentation et la force des propositions et peut apporter donc une véritable contribution au progrès de la connaissance médicale. **Il n'est pas rare qu'une thèse puisse souvent précédée la rédaction et la publication d'articles de haut niveau.**

Cependant, **parfois sont soutenues des thèses sans réelle portée**, réunissant des observations mal exploitées ou correspondant à une compilation désordonnée de travaux de peu d'intérêt. Un déficit d'information des étudiants, l'insuffisance de réflexion méthodologique et de formation à cet exercice, l'excès de complaisance de l'encadrement peuvent contribuer à ce constat.

Apposant sa signature sur chacune des thèses des étudiants de la Faculté dont il a la responsabilité, le Doyen est un observateur privilégié de leur qualité.

C'est dans cette optique que nous avons élaboré à votre intention un certain **nombre de règles et de recommandations à appliquer pour la préparation et la rédaction de votre thèse**. Ces recommandations **validées par le conseil de notre faculté** ont été fournies dans le but d'améliorer la qualité de ce travail. **Un comité de thèse** est mis en place afin de vérifier l'application des procédures et des recommandations édictées. Dans ce guide, en version longue et version courte, se trouvent **toutes les informations nécessaires à la préparation et à la réalisation de votre thèse**.

Nous vous remercions pour tout le soin que vous apporterez à sa lecture et son application et vous prions de croire, chers Etudiants, à nos encouragements les plus sincères.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES	2
LE SUJET DE THESE	3
1- Choix du sujet	3
2- Direction de thèse	3
3- Délais de réalisation	3
PROCEDURES EN VUE DE LA SOUTENANCE D'UNE THESE	4
ETAPE I : Inscription et approbation du sujet de thèse	4
ETAPE II : Désignation du rapporteur et du Jury	4
1- Désignation du rapporteur	4
2- Désignation du jury	5
ETAPE III : Dossier de soutenance	5
ETAPE IV : Soutenance de la thèse	6
1- Conditions pour la soutenance	6
2- Date de soutenance	7
3- Cérémonie de soutenance	7
4- Soutenance	7
5- Après la soutenance	8
ATTESTATIONS ET DIPLOMES	9
FORMULAIRE 1.....	10
FORMULAIRE 2.....	11
FORMULAIRE 3.....	12
FORMULAIRE 4	13
FORMULAIRE 5	14
FORMULAIRE 6	15
FORMULAIRE 7.....	16
FORMULAIRE 8.....	17
FORMULAIRE 9.....	18
FORMULAIRE 10.....	20
FORMULAIRE 11.....	21
RECOMMANDATIONS POUR LA PREPARATION DE LA THESE	22
1-Présentation générale du contenu de thèse	22
1-1 Typographie et marge	22
1-2 Tableaux	22
1-3 Figures	22
1-4 Pagination	23
1-5 Abréviations	23
2-Organisation du document	23
Recommandations sur la forme	23
Recommandations sur le contenu	24
BIBLIOGRAPHIE	25
1- Article de périodiques	25
2- Journal en format électronique	26
3- Ouvrage	26
4- Chapitre dans un ouvrage	26
5- Conférence ou communication ayant fait l'objet d'une publication	27
6- Thèses	27
LES ANNEXES	27
Procédure du déroulement et de soutenance de thèse	28

INTRODUCTION

La soutenance d'une thèse pour l'obtention du Diplôme Nationale de Docteur en Médecine est l'aboutissement d'un long et laborieux cursus d'études médicales permettant au candidat d'exercer de plein droit la médecine dans le secteur qu'il aura choisi. Elle est également l'occasion pour les futurs praticiens de concevoir, réaliser et rédiger, avec l'aide de ses aînés, un premier travail scientifique qui peut être le permis d'une activité de recherche féconde.

Ce travail de recherche est réalisé par l'étudiant sous la supervision d'un directeur de thèse faisant partie des enseignants de notre faculté ou de l'une des autres facultés de médecine.

Les objectifs de la réalisation de ce travail de recherche sont les suivants :

- 1- Rédiger une problématique du travail de recherche et fixer ses objectifs,
- 2- Réaliser une bibliographie complète sur le sujet en respectant les recommandations en vigueur.
- 3- Lire de manière critique des articles scientifiques.
- 4- Se fixer une méthodologie permettant d'encadrer le travail de recherche.
- 5- Saisir et interpréter les données en utilisant les supports appropriés.
- 6- Rédiger, discuter et présenter les résultats de son travail selon les recommandations internationales.

Ce document résume les différentes étapes de la procédure à suivre scrupuleusement par l'étudiant en vue de la soutenance d'une thèse et les innovations retenues par les instances de la faculté.

Pour tout éclaircissement, l'étudiant pourrait solliciter l'aide du Comité de thèse, responsable administratif sous l'autorité du Doyen, spécialement affecté à cette tâche.

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

Réglementation pour l'obtention du diplôme de Doctorat en médecine:

Les conditions d'obtention du Diplôme National de Docteur en Médecine ont été fixées par un décret **95-2601** du 25/12/95 (Journal Officiel du 5 janvier 1996) et l'article 25 de l'arrêté du 11/10/ 1996 (www.cnudst.nrrt.tn) (Journal Officiel 18/10/1996) qui stipulent :

« La thèse de Doctorat en médecine constitue un travail de recherche qui s'effectue sous la supervision d'un directeur de thèse, choisi par l'étudiant parmi les enseignants des facultés de médecine. Le sujet doit être agréé par le Doyen de la Faculté où l'étudiant est inscrit ».

Réglementation sur l'originalité du sujet :

Il est porté à la connaissance de l'étudiant en doctorat en médecine lors de l'élaboration de son manuscrit final que toute tentative de fraude par transcription (plagiat) est prohibée selon le décret n° **2007-2422** (JORT du 23 juin 2008). Des poursuites judiciaires peuvent avoir lieu en cas de plagiat.

Sont considérés des plagiats les cas suivants :

- La non mention avec précision et honnêteté de la source de chaque information lors de :
 - o La reprise textuelle des documents d'autres auteurs,
 - o L'utilisation des données, des graphiques ou autres,
 - o L'exploitation des informations publiées sur internet ou circulant par tout autre moyen : électronique, audio-visuel, cinématographique ainsi que l'utilisation des logiciels et applications informatiques ou autres.
- La non mention entre guillemets de citations ou de leur traduction reproduites telle quelles.

L'encadreur doit orienter l'étudiant chercheur vers la recherche dans des domaines créatifs, l'appeler à éviter le plagiat et se conformer aux exigences de la recherche académique et à l'éthique scientifique.

Le Comité de thèse est chargé de vérifier l'authenticité du travail scientifique et ce sur une copie numérique fournie après la fin du travail.

LE SUJET DE THESE

1- Choix du sujet :

La thèse est un travail de recherche dont le sujet est choisi entre le doctorant et le directeur de thèse. Il ne doit en aucun cas reprendre un travail déjà publié ou en cours de réalisation. Une vérification systématique est réalisée par le service de scolarité.

Le sujet devient officiel dès son acceptation par le Comité de thèse et le Doyen.

Sont vivement recommandés les études expérimentales ainsi que les études d'observation utilisant une approche prospective.

Sont prohibés les faits cliniques rares et les séries d'observations moins de 20 cas (sauf justification auprès du Comité de thèse de la pertinence du sujet)

Sont exclus les Kits d'auto-enseignement.

2- Direction de thèse :

- Les enseignants de la Faculté de Médecine de Sousse (FMS) : Professeurs Hospitalo-universitaire (PHU), Maîtres de Conférences Agrégés (M.C.A.).
- Les assistants Hospitalo-universitaire (AHU) de la faculté de médecine de Sousse ayant validé le séminaire d'une formation spécifique en méthodologie de recherche assuré par le centre pédagogique.
- Les enseignants de rang A des autres facultés de médecine.

Une co-direction n'est autorisée qu'entre spécialités différentes. Le codirecteur peut, toutefois, appartenir à une autre faculté.

3- Délais de réalisation :

Un délai de **quatre mois au minimum** est requis entre la date de l'acceptation du sujet signé par le Doyen et la date de la soutenance.

Si le candidat change de sujet, il doit annuler l'inscription du premier sujet après l'accord de son directeur de thèse et autorisation du Doyen.

Un délai maximal de trois ans est autorisé pour le candidat pour soutenir sa thèse. Au-delà de trois ans, une prolongation d'une année peut être octroyée au candidat après autorisation du Doyen afin d'éviter le vieillissement des données.

PROCEDURES EN VUE DE LA SOUTENANCE D'UNE THESE

Les étapes à suivre en vue de la soutenance d'une thèse sont les suivantes :

ETAPE I : Inscription et approbation du sujet de thèse

L'inscription d'un sujet de thèse peut se faire dès la première année du troisième cycle.

Le dépôt d'une **demande d'inscription** d'un sujet de thèse auprès du service de scolarité en vue de son approbation par le Comité de thèse et le Doyen.

- Cette demande s'effectue sur un formulaire à retirer auprès du service de scolarité ou sur le site web de la faculté (**Formulaire 1**).
- Elle consiste en une présentation du projet de thèse (**Formulaire 2**) co-signée par le ou les directeurs de thèse (2 au maximum).
- Le dépôt de cette demande s'effectue auprès du service de scolarité.
- Après vérification par les services de scolarité et de la bibliothèque et avis du Comité de Thèse, la réponse à cette demande sera délivrée dans un délai maximum de 3 semaines suivant son dépôt.
- L'enregistrement du sujet s'effectue sur un registre spécial après l'accord du Comité et du Doyen et cette date délimitera les délais, minimum de 4 mois et maximum de 3 ans, entre lesquels doit s'effectuer obligatoirement la soutenance.

Le changement d'un sujet de thèse déjà inscrit doit être justifié, approuvé par le directeur et le Comité de thèse, et accordé par le Doyen.

ETAPE II : Désignation du rapporteur et du Jury

1. Désignation du rapporteur :

- Le rapporteur est un enseignant du rang A, issu de la Faculté de Médecine de Sousse, proposé par le Doyen après l'avis du Comité de thèse. Il ne doit pas être impliqué dans le travail ni faire parti du même service que le directeur et le codirecteur de la thèse. Il fait parti du jury. Il rend un avis au doctorant et à son directeur sur la qualité scientifique du travail justifié par les annotations de la grille d'évaluation (**Formulaire 3**). Il peut demander des rectifications de forme et /ou de contenu. Il doit remettre son rapport dans un délai ne dépassant pas **un mois** au comité de thèse.

2. Désignation du jury :

- Dès l'approbation du sujet, le directeur de thèse en concertation avec le Comité de thèse, peuvent soumettre une proposition pour la composition du Jury, en vue de son approbation par le Doyen.
- La proposition de composition de Jury, rédigée sur formulaire (**Formulaire 4**), est co-signée par le Directeur de thèse et le Comité de thèse devra être conforme aux dispositions légales suivantes :
 - ✓ Le jury est constitué de professeurs ou de maîtres de conférences agrégés en exercice.
 - ✓ Le jury doit être constitué d'un président, du rapporteur et de deux ou trois membres. Il ne doit pas dépasser cinq membres, y compris le président et le rapporteur.
 - ✓ Le président, désigné par le Doyen, doit être un enseignant de la Faculté de médecine de Sousse, ayant le grade de professeur ou maître de conférences agrégé ayant une ancienneté d'au moins trois ans.
 - ✓ Le président du jury et au moins deux membres doivent appartenir à la faculté de médecine de Sousse.
 - ✓ Au moins trois membres du jury doivent avoir comme titre Professeur ou maître de conférences agrégé.
 - ✓ Au moins deux membres du jury doivent être en dehors de la spécialité.
 - ✓ Au moins deux membres du jury doivent être en dehors du ou des services où le travail est réalisé.
 - ✓ Une personne externe peut siéger dans le jury comme invitée, sans qu'elle ne soit signataire et son avis ne peut être que consultatif.
 - ✓ Le Directeur de thèse ne doit pas être membre de jury.
 - ✓ Aucun jury ne peut siéger si le quorum de trois membres, ayant comme grade Professeur ou maître de conférences agrégé, n'est pas atteint.
 - ✓ Le directeur ainsi que les personnes ayant des liens de parenté avec le candidat ne peuvent pas siéger dans le jury.

ETAPE III : Dossier de soutenance :

Après correction de la thèse par le doctorant, le dossier de soutenance est déposé au service des thèses. Tous les documents doivent être conjointement signés par le directeur, le co-directeur, éventuellement et le président du jury.

En cas de demande de modifications par le comité de thèse, le nouveau dossier de soutenance doit être complet et comporter tous les documents avec re-signature des documents corrigés par le directeur, le co-directeur éventuellement, et le président du jury.

Le dossier de soutenance comporte notamment :

- Une copie initiale complète qui devrait être remise au président de jury et au rapporteur pour une lecture et une approbation.
- Le résumé, les conclusions et les mots clés de la thèse ainsi qu'une copie numérisée pour vérification des plagiats.
- Le visa du service de bibliothèque et du Comité de thèse.
- La signature du directeur de thèse, du président du Jury et du rapporteur (**Formulaire 5**).
- Les maquettes dûment remplies conformément aux modèles figurants aux **Formulaires 6 et 7**.
- Le permis de soutenance approuvé par le Doyen est remis au candidat dans un délai maximum de **15 jours** après son dépôt.
- Un Engagement d'authenticité et d'originalité de la thèse qui devrait être signé et déposé dans le dossier administratif (**Formulaire 8**).

La thèse doit répondre aux dispositions suivantes :

- Le contenu, dont le plan doit être de type IMRAD (**Recommandations**) doit comporter :
 - ✓ La liste des enseignants fournie par le service de scolarité.
 - ✓ Le serment d'Hippocrate en arabe et/ou en français.
 - ✓ Une table de matières avec numéro de pages des chapitres correspondants.
 - ✓ Une liste d'abréviations.
 - ✓ Une bibliographie rédigée selon les normes indiquées aux recommandations.

Le candidat doit remettre un exemplaire de la thèse pour chaque membre de jury au minimum **15 jours** avant la date de soutenance.

ETAPE IV : Soutenance de la thèse

1- Conditions pour la soutenance:

Sont admis à soutenir une thèse de doctorat en médecine :

- les étudiants stagiaires internés régulièrement inscrits, à la Faculté de Médecine de Sousse, au troisième cycle, nouveau régime, et ayant validé leurs examens de cliniques.

- Pour l'ancien régime, les étudiants ayant validés l'ensemble de leurs certificats, leurs stages internés ainsi que leurs examens cliniques.

2- Date de soutenance:

- Un délai minimum de 4 mois est exigé entre le dépôt de la demande d'inscription et le permis d'imprimer.
- Un délai de **dix jours** minimum est requis pour la date de la soutenance, après accomplissement de l'ensemble des formalités.
- La soutenance d'une thèse peut être envisagée tous les jours ouvrables durant l'année universitaire, s'étalant entre le début du mois de septembre et la fin du mois de juillet dont la date est fixée par la faculté au le début de l'année et en dehors des périodes des examens et des concours nationaux.
- La date de soutenance est fixée par le Doyen sur proposition du Président et des membres du Jury (**Formulaire 9**).

4- Cérémonie de soutenance

- La cérémonie de soutenance ne peut se dérouler qu'en présence d'au moins trois membres du Jury ayant comme titre Professeur ou maître de conférences.
- Elle est ouverte au public à l'exception des enfants en bas âge.
- La prise de photos est permise à condition de ne pas gêner le bon déroulement de la cérémonie.
- L'enregistrement vidéo est autorisé durant :
 - ✓ la présentation de l'exposé par le candidat et la discussion.
 - ✓ la proclamation du résultat après délibérations du Jury et lecture du serment d'Hippocrate par le candidat.

5-Soutenance

- La soutenance proprement dite consiste en un exposé de 20 minutes par le candidat sur les objectifs, la méthodologie, les résultats, les conclusions et les perspectives de son travail.
- A cet effet, le candidat doit utiliser un support audio-visuel.
- Cet exposé est suivi d'un débat de 30 mn à 60 mn avec les membres du Jury auquel devra participer directement le candidat et éventuellement son ou ses directeurs de thèse.
- Le directeur de thèse se charge de noter toutes les remarques et les critiques du jury. Le président recueille les recommandations et les remarques de chaque membre.

- A l'issue de ce débat, le Jury se retire pour délibérer avant de proclamer publiquement les résultats de sa délibération.
- Le travail est évalué par une grille d'évaluation indicative, mise à la disposition du Jury (**Formulaire 10**).
- Les résultats de la délibération comportent l'acceptation ou non du travail présenté. Deux cas de figures se présentent :
 - ✓ il n'y a pas de corrections demandées par les membres du jury, le travail est alors accepté et le candidat sera déclaré Docteur en médecine. Le président du jury remettra un formulaire lui autorisant l'impression des copies en vue de les déposer à la bibliothèque.
 - ✓ En cas où des corrections sont exigées par les membres du jury, ces corrections seront rédigées dans un procès verbal, remis au candidat et au directeur par le président du jury. Le candidat sera déclaré docteur en médecine mais les corrections sont obligatoires avant le dépôt des documents à la bibliothèque.
- En cas d'acceptation, la mention de la thèse est attribuée, après concertation des membres du jury, selon la grille d'évaluation qui sera jointe au procès verbal de la soutenance signé par les membres du Jury (**Formulaire 11**). La mention accordée peut être :
 - ✓ honorable
 - ✓ très honorable
 - ✓ très honorable avec félicitations du Jury
 - ✓ éventuellement, une proposition en vue d'un prix de thèse

6-Après la soutenance :

- Le candidat doit apporter les corrections suggérées par les membres du jury et fournir une copie corrigée au président du jury qui vérifiera l'application de l'ensemble des corrections.
- Une fois toutes les corrections sont réalisées et vérifiées par le président du jury, le Doyen, après accord du Comité de thèse autorise l'impression de la copie finale. (**Formulaire 12**)
- Le candidat doit alors déposer à la bibliothèque :
 - ✓ La copie finale dûment visée par le directeur, le co-directeur et le Comité de thèse.
 - ✓ 5 exemplaires format papier et 5 copies PDF sur CD-Rom ou DVD.

ATTESTATIONS ET DIPLOMES

1. Le candidat, peut dans un délai de dix à trente jours suivant la soutenance, retirer auprès du service de scolarité une **Attestation de Diplôme National de Docteur en Médecine**.
2. La remise du diplôme National de Docteur en Médecine se fera au cours d'une cérémonie publique organisée par la Faculté.

FORMULAIRE 1

Faculté de Médecine Ibn El Jazzar-Sousse

Année Universitaire :

**DEMANDE D'INSCRIPTION
D'UN SUJET DE THESE POUR L'OBTENTION
DU DIPLÔME NATIONAL DE DOCTEUR EN MEDECINE**

A présenter en double exemplaires originaux (la demande d'inscription et le projet étant imprimés en recto-verso) 4 mois au moins avant la date prévue de la soutenance.

Nom du candidat : **Prénom (s) :**

Adresse actuelle :

N° de la C.I.N : **Tel :**

Date : **Signature**

Directeur de thèse	
Nom et Prénom :	Date :
Grade :	Signature et cachet
Téléphone :	
Faculté d'origine :	
Adresse :	

Co-directeur de thèse	
Nom et Prénom :	Date :
Grade :	Signature et cachet
Téléphone :	
Faculté d'origine :	
Adresse :	

Visa de la bibliothèque :

.....

Date :

Avis du Comité de thèse :

Décision de Mr le Doyen :

FORMULAIRE 2

PRESENTATION DU PROJET

1 – Titre envisagé :

.....
.....

2 – Problématique et intérêt du travail :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3 – Objectifs du travail :

.....
.....
.....
.....
.....

4 – Méthodes d’investigation : (préciser succinctement le type d’étude, la population, la méthode de collecte des données et les supports y affectant)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

**5 – Ce travail pose-t-il des problèmes éthiques : oui () Non (..)
Si oui, fournir un formulaire signé par le comité d’éthique.**

FORMULAIRE 3

**FACULTE DE MEDECINE
IBN EL JAZZAR
SOUSSE**

Année Universitaire

**Grille d'évaluation de thèse pour l'obtention du Doctorat en
Médecine**

Identité du Candidat :

Code	Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Titre de la thèse :

Directeur(s) :

A-Fond :

.....
.....
.....
.....
.....

B-Forme :

.....
.....
.....
.....
.....

C-Rectification :

.....
.....
.....
.....

Le Rapporteur

Date :

FORMULAIRE 4

Année Universitaire

**FACULTE DE MEDECINE
IBN EL JAZZAR
SOUSSE**

PROPOSITION DU JURY DE THESE

Sousse, le

A Monsieur le Doyen

Objet : Approbation du jury de thèse (1)

Monsieur,
J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation la composition du jury (2) de la thèse de M.....Intitulée
.....
.....

Président du jury :
Membres :

.....
.....
.....
.....

Avis du comité de thèse

Date

Le(s) Directeur(s) de la thèse :
(Nom(s) Signature(s) et Cachet(s))

Décision du Doyen :

Date :

FORMULAIRE 5

**FACULTE DE MEDECINE
IBN EL JAZZAR - SOUSSE**

Année Universitaire :

**PERMIS D'IMPRIMER EN VUE DE SOUTENANCE DE THESE DE
DOCTORAT EN MEDECINE (à signer et délivrer par le président du jury)**

Nom et Prénom (s) du candidat :
.....

Titre définitif de la thèse (en caractère d'imprimerie)
.....
.....
.....
.....
.....

Mots clés (Approbation des services de bibliothèque)⁽¹⁾
.....
.....
.....
.....

Approbation et autorisation du rapporteur de la thèse	Approbation et autorisation du Président du Jury (Après lecture du manuscrit complet)	Vérification par le Chef du Service de Scolarité
Signature(s), nom(s) et cachets	Signature, nom et cachet	Signature, Nom et Cachet
Date :	Date :	Date :

Sousse, le

Le Doyen

⁽¹⁾ à remplir de façon **manuscrite par le Bibliothécaire.**

FORMULAIE 6 : MAQUETTE DE THESE₍₁₎

**République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur
Et de la Recherche Scientifique
Université de Sousse**

Faculté de Médecine Ibn El Jazzar

Année Universitaire/.....

N°



**THESE
POUR LE DIPLÔME NATIONAL
DE DOCTEUR EN MEDECINE**

Présentée et soutenue publiquement le

par.....

Né (e) le à

Titre	
Mots-Clés	

Directeur (s) de la thèse :

Jury :

(signature(s)et cachet(s))

Président :
.....

Membres :
.....
.....
.....

FORMULAIE 7 : MAQUETTE DE THESE₍₂₎

FACULTE DE MEDECINE IBN EL JAZZAR

Année Universitaire/

Thèse pour le Diplôme National de

Docteur en Médecine

N°

Titre :

RESUME Français/anglais/ (arabe) (maximum 350 mots)

Problématique :

Objectifs du travail :

Méthodes :

Résultats

Conclusion :

Mots-clés	Voir thesaurus biomédical à la bibliothèque de la Faculté
------------------	--

FORMULAIE 8

ENGAGEMENT

Je Monsieur/ Madame , m'engage sur l'honneur que
mon travail de thèse intituléet
dirigé par Docteurest personnel et authentique et
dépourvu de fraudes et de plagiats.

Signature Etudiant

FORMULAIE 9

INVITATION DES MEMBRES DE JURY

Faculté de Médecine Ibn EL JAZZAR

Année universitaire :

Nom et Prénom :

Titre :

Adresse professionnelle :

Nous Doyen de la Faculté de Médecine de Sousse,, nous avons le plaisir de vous inviter pour la soutenance de thèse de Monsieur/Madamequi aura lieu le .../.../.... à..heures

A l'amphithéâtrede la Faculté de médecine de Sousse.

Le Doyen

FORMULAIE 10

FACULTE DE MEDECINE
IBN EL JAZZAR
SOUSSE

Année Universitaire

Grille d'évaluation de thèse pour l'obtention du Doctorat en

Médecine

A l'intention du Jury

(à remplir par le Président du Jury et à adresser sous pli à Mr. Le Doyen de la faculté.)

Identité du Candidat :

Code	Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu

Titre de la thèse :

Directeur(s) :

A-Fond :

.....
.....
.....
.....
.....

B-Forme :

.....
.....
.....
.....
.....

C-Rectification :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le Président du Jury

Date :

FORMULAIRE 11

**FACULTE DE MEDECINE
IBN EL JAZZAR**

SOUSSE

N° :

SOUTENANCE DE THESE

PROCES VERBAL

Les membres de jury réunis le

Amphi :

Après délibération sur la thèse portant sur le sujet suivant :

Sous la direction de(s) :

Accorde à :

Code	Nom	Prénoms	Date de naissance	Lieu

Le Diplôme National de Docteur en Médecine avec la mention :

.....
.....

MEMBRES DU JURY	SIGNATURES

FORMULAIRE 12

**FACULTE DE MEDECINE
IBN EL JAZZAR - SOUSSE**

Année Universitaire :

**PERMIS D'IMPRESSION DEFINITIF DE LA THESE DE DOCTORAT EN
MEDECINE**

Nom et Prénom (s) du candidat :

.....

Titre définitif de la thèse (en caractère d'imprimerie)

.....
.....
.....
.....
.....

Mots clés :

.....
.....
.....
.....

Approbation et autorisation du Président du Jury	Approbation et autorisation du Comité de thèse	Approbation et autorisation du Doyen
Date :	Date :	Date :

Sousse, le

RECOMMANDATIONS POUR LA PREPARATION DE LA THESE

Afin de rédiger une thèse claire et homogène en respectant les règles internationales de la publication médicale, on vous fournis ces recommandations.

1- Présentation générale du contenu de thèse :

1-1 Typographie et marge

Le texte doit être rédigé en utilisant l'une des polices suivantes :

- Times New Roman (taille 12) ; ou Arial (taille 12).
- Les paragraphes, la bibliographie et les légendes des tableaux ou des figures doivent avoir une interligne 1.5.
- La mise en page du mémoire comportera des marges (haut, bas, droit et gauche) de 2 à 2.5 cm chacune.

1-2 Tableaux :

Ils doivent être numérotés en **chiffres romains** et appelés dans le texte par ordre d'apparition. Ils doivent être insérés à proximité de leur premier appel et non pas regroupés en fin de thèse. Si leur taille est grande, ils doivent occuper une page entière (disposition « portrait » ou « paysage »).

Le titre doit surmonter le tableau en commençant par le rappel de son numéro.

D'éventuelles annotations supplémentaires indiquées dans le tableau peuvent être rajoutés : explications d'abréviations, indications des statistiques...

1-3 Figures :

Les figures doivent être numérotées en chiffres arabes entre parenthèses et appelées dans le texte par ordre d'apparition et non pas regroupées en fin de thèse. Exemple : (*Figure 1*)

Si une figure est extraite d'un document publié, la référence complète de ce document doit figurer dans la légende.

La légende doit être sous la figure. Elle doit être rédigée de façon que le lecteur puisse comprendre la figure sans avoir à se référer au texte, y compris les indications statistiques.

Les iconographies doivent comporter une échelle, coupes, imageries médicales... La nature des colorations et marquages doivent apparaître dans la légende.

1-4 Pagnation

Toutes les pages doivent être numérotées, y compris les pages des figures et des tableaux. Le numéro figurera en bas et à droite de chaque page.

1-5 Abréviations

Les abréviations doivent être définies lors de leur première apparition selon le modèle : Transit œso-gastro-duodéal (TOGD).

Il est recommandé de fournir en début du manuscrit une liste d'abréviations dont il faut absolument l'utiliser.

Dans le texte les noms des auteurs d'un travail peuvent être abrégé en exemple :

A. Pascal et coll pour A. Pascal et collaborateurs ; ou A. Pascal et *al.* pour alienses (latin). Le terme *et al.* est obligatoirement en italique et suit d'un point.

2-Organisation du document

Le document sera dans l'ordre suivant :

Couverture : blanche et écrite en noir.

Page de garde : doit être conforme au modèle exigé par la faculté et disponible sur le site (**Formulaire 5**).

La liste des enseignants : actualisées

Remerciements : une page pour l'ensemble du jury et une deuxième pour les dédicaces.

Serment d'Hippocrate : en arabe et/ou en français.

La table des matières : avec les numéros de page de chaque chapitre, doit être complète et ne doit en aucun cas dépasser deux pages.

Liste d'abréviations : les abréviations sont mises après le plan.

Elles doivent répondre aux normes internationales et utilisées après la première citation dans le texte.

Le corps du texte :

Recommandations sur la forme

Le nombre de pages ne doit pas excéder 100 pages.

La rédaction doit obéir à la structure IMRAD qui est organisée en quatre sections : introduction, matériels et méthodes, résultats et discussion. Au sein de chacune de ces sections, des niveaux de subdivision sont possibles, en utilisant les numérotations telles quelles sont présentées dans l'exemple :

1 Titre 1

1.1 Premier niveau

1.1.1 Deuxième niveau

1.1.1.1 Troisième niveau

Les différents chapitres doivent être bien équilibrés.

Il est recommandé de respecter les normes de la rédaction à savoir :

- L'utilisation du passé pour tous les événements qui sont survenus dans le passé. Le présent ne peut être utilisé que pour les notions bien établies.
- Le style de rédaction doit être scientifique et non littéraire (émotionnel).
- La rigueur scientifique par la précision des données et la concision.
- Ne jamais utiliser les abréviations dans les titres, les tableaux et les figures.

Recommandations sur le contenu :

1- Introduction :

Présentation de l'aspect général du sujet suivi par la problématique.

Exposition des objectifs du travail.

2- Matériel et Méthodes :

Matériel : population d'étude, les critères de choix (inclusion et exclusion)

Méthodes : le type de l'étude (descriptive, analytique, ...), la période d'étude, le lieu, les techniques utilisées pour identifier le problème, les critères de jugement et d'évaluation et les tests statistiques utilisés éventuellement.

3- Résultats

Les résultats seront présentés en deux parties :

Partie descriptive et partie analytique.

Ils doivent être exprimés de préférence sous forme de tableaux et de figures. Aucune comparaison avec les résultats d'autres études n'est autorisée. Les résultats des tests statistiques doivent exister à ce niveau.

4- Discussion

Discussion de la méthodologie utilisée.

Comparaison des résultats avec les données de la littérature et commentaires.

Faire ressortir, dans la mesure du possible, des recommandations pratiques (épidémiologique, diagnostic, thérapeutique...).

5- Conclusion

On doit reprendre dans cette partie d'une façon succincte : les objectifs, la méthodologie, les résultats les plus marquants et qui doivent être commentés et comparés avec les données de la littérature.

Cette partie doit déboucher sur des recommandations et des perspectives.

BIBLIOGRAPHIE

- Il est recommandé d'utiliser des articles publiés dans des revues scientifiques.
- Ne sont pas recommandés :
 - Les articles soumis pour publication ou sous presse.
 - Les résumés de congrès non publiés dans des revues scientifiques.
 - Les communications orales ou affichées.
 - L'utilisation des sites WEB en dehors des sites officiels d'organismes scientifiques (OMS, Instituts de recherche, sociétés savantes.....)
- Les références bibliographiques sont numérotés en chiffre arabe et présentées dans le texte selon leur ordre d'apparition.
- Ne seront mises en bibliographie que les références citées et utilisées dans le texte.
- La rédaction de la bibliographie se fait selon les **recommandations de Vancouver** tel que les exemples suivants :

1. Article de périodiques

Le nom de la revue est indiqué en abrégé selon les références de l'index Médicus (consulter le site : <http://www.nlm.nih.gov>. Ou prendre comme base d'abréviation la liste des revues fournies en tête de chaque numéro de Janvier de l'Index Médicus). Et est suivi, sans point, de l'année de publication, suivie d'un point virgule, puis du numéro du tome du volume, suivit de deux points, puis de la première page de l'article séparée de page s de page sont transcrits. Il n'ya aucun espace entre les divers nombres contrairement aux règles habituelles de dactylographie. Si la référence provient d'un supplément, la mention « suppl...] »

suit le numéro de volume. Il n'y a pas de retour à la ligne après chaque élément de référence.

Exemples :

Nom en capital ↓ Prénom ↓ Périodique ↓ Titre en entier ↓ Année ↓ Volume ↓
pages ←

Olen D., Find P. General psychiatry: A primary case speciality. **JAMA** 2012; 18: 1973- 4

Nom ↓ Prénom (initiales) ↓ Titre (en entier) ↓
Balant-Gorgia A., BalantD., Bisele R., Garonne G. Les apports du monitoring à la
psychiatrie Clinique. Med et Hyg. 2010 : 43 : 1369-73
Editeur ↑ Date ↑ Volume ↑ Pages ↑

2. Journal en format électronique

Nom ↓ Prénom (initiales) ↓ Titre (en entier) ↓
Morse S.S. Facteurs in the emergence of infectious diseases. Emer. Infect. Dis. Serial
online 2005. Jan-Mar: Disponible à partir de URL. <http://www.cdc.gov/ncidod/Eid/htm>
Année ↑ Mois ↑ Adresse électronique ↑

3. Ouvrage

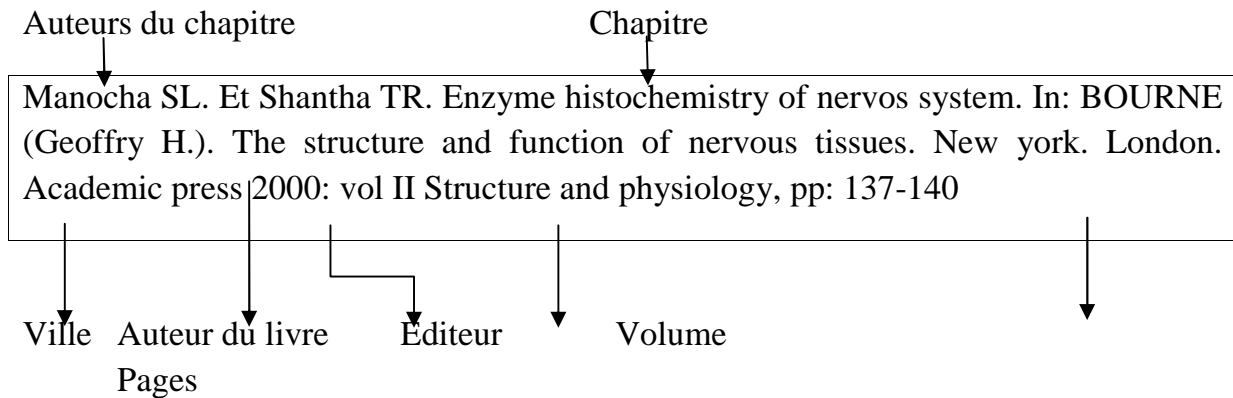
La référence doit comporter le nom et les initiales du prénom des auteurs, le titre de l'ouvrage, le numéro de l'édition, la ville et le nom de la maison d'édition, l'année de l'édition.

Chevalier J. Précis de la terminologie médicale : introduction indispensable au domaine médical-2^{ème} édition, Paris, Maloine. 1990

4. Chapitre dans un ouvrage

Si les auteurs du chapitre sont identifiés, la référence comporte les noms et les initiales des prénoms des auteurs suivis d'un point, puis le titre du chapitre suivi d'un point,

puis la mention « dans » ou « In » suivie de deux points. Viennent ensuite les noms et initiales des prénoms des rédacteurs de l'ouvrage, suivis de « ed » ou « eds » suivi d'un point. La ville puis le nom de la maison d'édition sont cités, puis l'année de l'édition et la première et la dernière page du chapitre.



5. Conférence ou communication ayant fait l'objet d'une publication

Auteur (Nom complet et initiale prénom). Titre. In : Congrès (nom du congrès). Année, Lieu du congrès. N° communication. Pages du résumé.

6. Thèses

Auteur de la thèse. Titre de la thèse (Thèse). Faculté de Médecine Sousse. Année, N°

LES ANNEXES

Ne sont pas obligatoires et si elles existent, elles seront mises après le chapitre bibliographie.

Elles peuvent comporter des informations nécessaires pour approfondir les connaissances : le détail d'une méthode utilisée, un questionnaire, des critères de classification....

FACULTE DE MEDECINE DE SOUSSE

Procédure du déroulement et de soutenance de thèse

Enregistrement du sujet de thèse

Avis du Directeur, Comité de thèse, Doyen

Délai requis entre le dépôt et la soutenance est minimum de 4 mois et maximum de 3 ans.

Dépôt d'une copie pour une évaluation par le rapporteur désigné par le comité des thèses

Dépôt de la conclusion, le résumé et de la proposition du jury à l'administration

Avis du Comité de thèse et du Doyen. (Délai minimum de 15 jours)

SOUTENANCE DE LA THESE

Acceptation sans modifications

Acceptation avec modifications

Dépôt de la copie finale corrigée

Avis Président du jury

Permis d'impression par Doyen

Dépôt des copies à la bibliothèque (10 copies : 5 CD ou DVD, 5 copies papier)

Remise d'une attestation de DOCTEUR EN MEDECINE

(Délai d'obtention minimum 10 jours)

REMISE DU DIPLOME DE DOCTEUR EN MEDECINE

(Lors d'un cérémonial)